Pour toute information sur la procédure de récupération, contactez monsieur Nixon Sanon, conseiller Environnement et cours d'eau à la MRC de La Matanie au 418 562-6734 poste 225.

Pour toute information sur les modalités de collecte, veuillez contacter votre municipalité.

Merci de poser ce geste pour l'environnement!

Ville de Matane

230, avenue Saint-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3A2
Téléphone : 418 562-2333
www.environnementmatane.ca

MRC de La Matanie

158, rue Soucy, 2e étage
Matane (Québec) G4W 2E3
Téléphone : 418 562-6734
www.lamatanie.ca

Procédure pour la récupération des plastiques agricoles

www.environnementmatane.ca
www.lamatanie.ca

ÉTAPE 1

Couper à un pied du sol les deux côtés du ballot et récupérer le dessus seulement. Ce qui touche au sol doit être mis dans le bac à déchets.

Les cordes et filets doivent être mis dans le bac à déchets.

ÉTAPE 2

Un sac perforé conçu spécialement pour ce type de collecte doit être mis dans le bac à récupération.

Déposer le plastique propre dans ce sac jusqu'à pleine capacité.

Les sacs sont en vente chez :

- Groupe Bouffard : 418 562-5116
(sacs disponibles en stock).

ÉTAPE 3

Bien fermer le dessus du sac à l'aide d'un dévidoir à ruban adhésif afin que le plastique ne sorte pas du sac.

Mettre le bac en bordure de la route pour la collecte des matières recyclables.